

LEZINNES (89160)

Vous propose un hébergement en gîte d'étape et de groupes (32 lits) dans un ancien moulin entièrement rénové, ouvert toute l'année. ☎/FAX 03 86 75 68 67

Egalement un camping ** tourisme d'une capacité de 32 emplacements .

Le tout au bord de la rivière Armançon sur un site où vous pourrez également vous adonner à la pratique du canoë, du kayak, du tennis, de la pétanque, de la pêche.

Un espace pique-nique est à votre disposition avec barbecue.



La Grotto du Moulin

Renseignements utiles

Tous commerces au village
Médecins à Ancy, Tanlay, Tonnerre
Hôpital à Tonnerre (10 km)

Quelques spécialités régionales

Escargots
Vins de Bourgogne et de Champagne
Andouillettes au Chablis
Biscuits Duché de Chablis
Fromages : Soumaintrain, Chaource,
Epoisses, St Florentin

Marchés

RAVIERES le mardi matin
NOYERS le mercredi matin
ANCY LE FRANC le jeudi matin
TONNERRE le samedi matin
CHABLIS le dimanche matin

REGLEMENT

Cette randonnée permanente est proposée par le Club Cyclotouriste de l'**A.S.Tonnerroise** affilié à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) sous le n° 8150

Elle peut être effectuée par toute personne majeure licenciée à la FFCT ou non.

Les mineurs de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un parent, représentant légal ou tuteur qualifié. Les participants devront posséder une assurance personnelle, respecter le code de la route et la sécurité en général.

Aucun délai de temps n'est imposé pour effectuer le circuit. Le coût de l'inscription est de 5 € pour les licenciés FFCT et de 8 € pour les non licenciés FFCT.

La randonnée se présente sous la forme de 3 boucles à parcourir au départ de Lézinnes. Elle peut s'effectuer dans n'importe quel ordre et dans n'importe quel sens.

Une carte de route doit être complétée aux points de contrôle indiqués par l'apposition d'un tampon portant le nom de la localité, ou par une photo du vélo devant le panneau de la localité.

Les visas obligatoires de départ et d'arrivée auront lieu à Lézinnes. Les contrôles intermédiaires auront lieu à **MARCENAY, CHABLIS et MONTREAL**.

La carte de route est à demander au moins 15 jours à l'avance auprès du responsable.

A l'issue de la totalité de la randonnée, la carte dûment complétée devra lui être renvoyée pour homologation.

Le dossier complet comprend :

La carte de route

Le descriptif détaillé des parcours

La fiche des sites touristiques à découvrir

Le Club de l'**A.S.Tonnerroise** cyclo vous souhaite bonne route et bon séjour en Pays Tonnerrois.

Responsable à contacter :

Monsieur Michel CUDEL
6, rue des Basses Couardes
89430 SAINT VINNEMER
Tél 06 84 72 91 38



www.ffct.org

CYCLOTOURISME

A.S. Tonnerre



RANDONNEE PERMANENTE
Label national N° 178/03

LA ROUTE DES LAVOIRS EN
PAYS TONNERROIS



Le Lavoir d'Aisy-sur-Armançon

342 KM EN 3 BOUCLES

L'EAU, LA PIERRE, LE BOIS

Avec ses nombreux lavoirs, ses villages de pierre sèche, ses châteaux renaissance, ses bourgs médiévaux, ses immenses forêts

BIENVENUE EN TONNERROIS !!



LEZINNES

«LA ROUTE DES LAVOIRS»

Bienvenue en Tonnerrois !!!

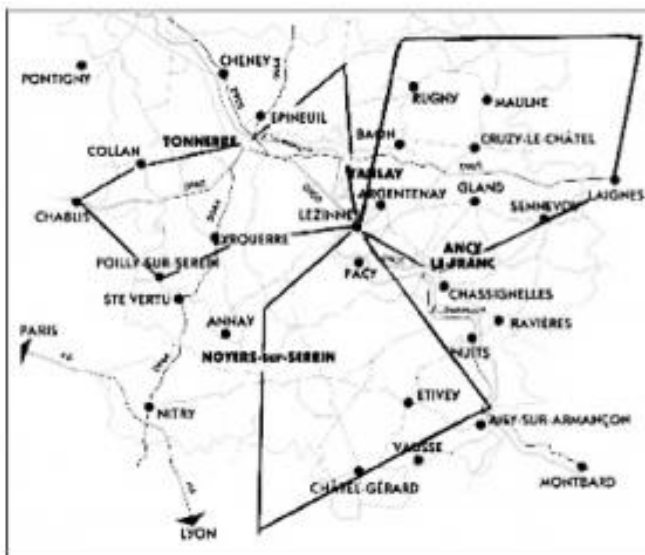
Avec la pierre et le bois, l'eau est un des trois éléments essentiels du caractère du Pays Tonnerrois. Son sous-sol calcaire draine les eaux de ses vastes plateaux par un réseau souterrain complexe, pour les emmener jusqu'à d'innombrables lavoirs, sources et fontaines plus ou moins mystérieuses, jaillissant des combes et vallées où se nichent les villages aux maisons bâties de pierre sèche

tirée des nombreuses carrières locales :

- Carrières de pierres plates "à tout faire", pour les murs, les caves, les sols ou les toits dont quelques-uns sont encore couverts de ces "laves", comme les toits du lavoir de Pimelles, de la Chapelle St Georges à Pacy ou de la belle église romane de Chassignelles.
- Carrières de pierre "noble" à Ravières, à Cry et à Massangis, ayant été utilisée à la construction des Châteaux de Tanlay, d'Ancy-le-Franc, de Maulnes, de Nuits sur Armançon, des Abbayes de Quincy et de Malesmes, du Prieuré de Vausse et de l'Hôtel Dieu de Tonnerre. Noble pierre exportée pour la construction, entre autre, de l'Hôtel de Ville de Paris, du Panthéon, de l'Opéra Bastille, du Métroplatin Muséum de New-York ou l'aéroport de Ryad.

Le Tonnerrois c'est aussi le bois et ses immenses forêts recouvrant plus du tiers de son territoire. Ses deux cours d'eau principaux, l'Armançon et le Serein, affluents de l'Yonne, serpentent au fond de vallées verdoyantes et vivantes où se tiennent les plus gros bourgs et sur les coteaux desquelles s'accrochent les vignobles renommés. Côtéant l'Armançon, le Canal de Bourgogne n'est plus utilisé aujourd'hui que pour le tourisme et la navigation de plaisance. Les nombreuses "pénichettes" le parcourant chaque été apportent une agréable impression de vacances et de gaieté qui invite les promeneurs à flâner sur ses berges à pied ou à bicyclette. Au delà de ces vallées s'étalent les immenses plateaux de forêts et de cultures parsemés de rares villages et de fermes parfois encore fortifiées.

C'est au travers d'un réseau des petites routes tranquilles que nous vous invitons à découvrir ces paysages divers, à la découverte d'un patrimoine au bon goût de terroir.



CARTES ROUTIERES : MICHELIN N°65, IGN N°28

Aucun ordre, ni sens, ni délai de parcours imposé.

Trois boucles de 123, 111 et 108 kilomètres.

Contrôle départ et arrivée à Lezennes.

Trois contrôles sur le circuit

Contrôles BCN et BPF :

Nuits-sur-Armançon, Montréal et Noyers/Serein

Parcours vallonné, entre 150 et 350 m d'altitude.

Accès à LEZINNES (89160)

Carte Michelin n°65 pli 7: n°319 pli H/5

Carte IGN n°28 pli 7 A/B

Autoroute A6 sortie 21 NITRY (30km)

ou sortie 20 AUXERRE SUD (40 km)

Route D905

SNCF TONNERRE 10 km



Le Canal à Lezennes

Bulletin d'engagement

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : N°__ Rue : _____

CP : ____ Ville : _____

Téléphone : _____

Nom du Club : _____

N° du Club : _____

N° de licence FFCT : _____

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans sa totalité.

Fait à _____ le _____
Date Signature

Chèque de _____

A l'ordre de A.S.T. cyclospor

Adresse du correspondant :

Monsieur Michel CUDEL

6, rue des Basses Couardes

89430 SAINT VINNEMER

Tél. 06 84 72 91 38